

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2023**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de Monsieur MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu le marché pour la fourniture et pose d'éléments préfabriqués permettant la construction d'une salle polyvalente recevant du public (ERP) de 5ème catégorie de type R, notifié le 25 mai 2023 avec la société MILLA MODULAIRE (13127 VITROLLES);
- Considérant les évolutions techniques qui ont nécessité l'adaptation du marché n° 2023230119 avec la société MILLA MODULAIRE;

**DÉCIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un avenant n°1 au marché de fourniture et pose d'éléments préfabriqués pour :

- La suppression de la prestation qui consiste à créer une rampe et un palier en caillebotis pour un montant forfaitaire de 13.478,00 € HT
- L'intégration du déplacement de deux unités extérieures de climatisation sur le toit des modules pour un montant de 4.110,10 € HT.

**Article 2 :**

Le montant du marché suite à cet avenant est de 93.201,84€/HT, 111.842,20 TTC, soit une baisse de 9,13 %.

**Article 3 :**

Monsieur Le Directeur Général Des Services Techniques et Monsieur le Directeur du service des bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 19 SEPTEMBRE 2023

Le Maire



Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 6/10/2023  
Publié ou notifié le : 6/10/2023

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023\_09\_392**  
Objet : **Avenant n°1 relatif au marché n°2023230119, fourniture et pose d'éléments préfabriqués permettant la construction d'une salle polyvalente recevant du public (ERP) de 5ème catégorie de type R -**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-09-19 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics  
Identifiant unique : 005-210500617-20230919-D2023\_09\_392-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20230919-D2023_09_392-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_13224.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230919-D2023_09_392-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.4 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 octobre 2023 à 13h52min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 octobre 2023 à 13h52min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 octobre 2023 à 13h52min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 octobre 2023 à 13h52min43s	Reçu par le MI le 2023-10-04